



**Saveurs  
Commerce**

Les spécialistes de l'alimentation de proximité

**Convention de partenariat  
pour une alimentation durable**  
**Mardi 24 septembre 2019**

**Demain  
la terre**





# LE MOT DE...



## **Geoffroy CORMORÈCHE,** **Président de Demain la Terre**

Depuis sa création, Demain la Terre s'inscrit dans une démarche d'agriculture responsable. Que ce soit sur la production, la gestion des ressources, la préservation de l'environnement, le bien-être des hommes mais aussi l'approche économique de l'entreprise sans oublier la consommation ..., Demain la Terre se positionne comme un acteur majeur d'une agriculture durable et en phase avec les attentes sociétales. Pour y répondre, nous fédérons des producteurs de fruits et légumes frais et transformés qui partagent les valeurs d'une alimentation plus sûre et plus saine pour tous. Nous comptons aujourd'hui 14 entreprises adhérentes, 17 prochainement, soit près de 250 producteurs répartis sur le territoire français avec une grande diversité de produits. Ces entreprises, en devenant membres de Demain la Terre, ont fait le choix de s'engager dans une démarche exigeante de certification reposant sur plus de 60 critères. C'est un choix ambitieux, courageux qui demande parfois de repenser son système de

production. Cet engagement, les producteurs le valorisent auprès du consommateur en apposant le logo Demain la Terre sur leurs produits certifiés. Au-delà d'un simple label, il s'agit bien de pratiques vertueuses, surveillées et contrôlées par des organismes indépendants. La communication est essentielle et constitue l'un des principaux leitmotivs de l'engagement des producteurs à nos côtés, reposant sur la volonté première d'insuffler une troisième voie en matière de production agricole.

Le partenariat dans lequel nous nous engageons avec Saveurs Commerce n'est ni plus ni moins que la continuité logique de toute cette démarche. Les primeurs que représente Saveurs Commerce sont dotés d'un réel savoir-faire alliant l'expertise des produits et la proximité avec le consommateur. Ils assurent un lien direct entre nos producteurs et le consommateur final. Ils sont le vecteur d'une information en adéquation avec les valeurs que nous défendons : des produits sains, des produits sûrs, accessibles à tous et respectueux de notre environnement au sens le plus large. Ils sont les garants de la valorisation de notre travail et de notre engagement quotidiens.

## **Christel TEYSSÈDRE,** **Présidente de Saveurs Commerce**

À Saveurs Commerce, nous avons à cœur d'accompagner les primeurs au quotidien. Qu'il s'agisse de la défense du métier, de l'accompagnement dans les évolutions de la profession, dans la valorisation des savoir-faire et dans la formation, Saveurs Commerce s'engage. Le métier de primeur est riche de savoir-faire. Choix des produits, conseil aux consommateurs, ... les primeurs s'adaptent aux nouvelles tendances et apportent un service basé sur la proximité. C'est en effet au cœur de nos villes et villages, sur les marchés ou en magasins, que les primeurs proposent une offre de fruits et légumes à taille humaine. Ils assurent un service fondamental bien au-delà de la vente des produits. Ils se positionnent comme les créateurs de lien social sur notre territoire et les vecteurs de dynamisme dans nos centres villes.

La connaissance pointue des produits et des sources d'approvisionnement (agriculteurs, grossistes,...) font des primeurs les relais légitimes d'une communication positive de toute la filière. Savoir renseigner sur un produit, de sa production jusqu'aux multiples façons de le consommer fait partie de l'ADN du primeur.

Dans ce contexte, le partenariat avec Demain la Terre prend tout son sens et met en musique les valeurs que nous partageons : la proximité, la qualité et la valorisation des savoir-faire et des produits. Demain la Terre, via son réseau de producteurs engagés dans des démarches responsables, nous apporte des produits à haute valeur ajoutée, qui répondent aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux et que nos primeurs auront à cœur de valoriser auprès du consommateur.



# CHARTRE DE PARTENARIAT 1/2

## POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

Entre  
**La Fédération Saveurs Commerce** qui est une organisation professionnelle qui représente plus de 12 000 commerçants spécialisés en fruits et légumes, qu'ils exercent leur activité en magasin, au sein des marchés couverts ou sur les marchés,

Et  
**L'Association Demain la Terre** qui regroupe partout en France des producteurs de fruits & légumes frais et transformés autour d'un projet commun d'agriculture responsable, concrétisé par la Charte Demain la Terre® visible sur les produits commercialisés,

Considérant que les parties signataires partagent les mêmes valeurs visant à assurer aux consommateurs des fruits et légumes bons pour la santé, respectueux de l'environnement, produits de façon responsable et valorisant la diversité des terroirs français ainsi que les savoir-faire,

Considérant que les parties signataires représentent des entreprises ancrées dans les territoires qui contribuent au développement économique local,

Considérant que le consommateur est au coeur de leur préoccupation, les parties signataires souhaitent :

- assurer la sécurité des denrées alimentaires,
- prendre en compte la santé du consommateur à long terme, participer à la diversité des goûts et à la promotion du patrimoine culinaire,
- l'éduquer à une consommation responsable pour lutter contre le gaspillage alimentaire,
- faciliter l'accès de tous à l'alimentation,
- communiquer sur leurs engagements,

Considérant que les parties signataires partagent les mêmes enjeux visant à préserver la biodiversité et à sauvegarder le plus possible les ressources naturelles, tout en oeuvrant à une meilleure gestion des déchets,

Considérant que les relations et conditions de travail au sein des entreprises à taille humaine que représentent les parties signataires sont des facteurs essentiels à la performance de celles-ci, elles souhaitent promouvoir le bien-être au travail, les bonnes pratiques de fidélisation des collaborateurs, ainsi que les actions de formation.

Convientent :

> De mettre en avant ce partenariat ainsi que la démarche et les produits labellisés de Demain la Terre dans les axes de communication initiés par les parties signataires,

> De faire connaître et valoriser les produits de Demain la Terre auprès des commerçants spécialisés en fruits et légumes. Pour ce faire, des actions de communication, de mise en avant de produits, de dégustations au sein des points de vente doivent être déployées pour faire connaître le label, la démarche, la gamme de produits dédiés au commerce spécialisé,

> De promouvoir des relations client-fournisseur équilibrées et transparentes fondées sur la confiance et le respect,

> De travailler conjointement pour faire connaître le label auprès des clients des points de vente. Cette action passera par la rédaction de messages pédagogiques en direction du consommateur et sur la manière dont ils devront être diffusés. Une attention particulière devra être portée sur la signalétique des produits,

> De favoriser les échanges et les bonnes pratiques entre les parties signataires pour renforcer la production française de fruits et légumes et le commerce de proximité,

# CHARTRE DE PARTENARIAT 2/2

- > D'organiser des visites et des rencontres à la fois chez les producteurs adhérents à Demain la Terre et au sein des points de vente des Primeurs adhérents afin de renforcer le dialogue et mieux comprendre les valeurs portées par nos entreprises,
- > D'associer voire de s'appuyer sur le circuit du commerce spécialisé pour décliner certains axes clés de Demain la Terre, notamment la sensibilisation du consommateur,
- > De développer des solutions pour répondre au mieux aux contraintes logistiques des différents acteurs dans une logique de protection de l'environnement. A cet égard, un effort particulier devra être apporté aux emballages et conditionnements des produits.
- > D'organiser des points réguliers pour mesurer l'avancée de ce partenariat et mettre en oeuvre des axes d'amélioration,
- > De renforcer le dialogue entre nos deux organisations afin de construire un partenariat durable.

## Liste des premières actions prévisionnelles de mise en oeuvre de la présente Charte

Période : 2<sup>ème</sup> semestre 2018 - 1<sup>er</sup> semestre 2020

La liste et le calendrier prévisionnels ci-dessous ne sont pas limitatifs et préservent leur caractère prévisionnel. Certains points pourront être abandonnés ou renforcés en fonction des contraintes de chacune des deux parties, du calendrier et/ou du résultats d'autres actions.

**Été 2018** : premiers échanges avec le réseau de distribution des grossistes sur carreaux afin d'envisager leur collaboration voire leur intégration dans la mise en oeuvre de la présente Charte.

**Septembre 2018** : intervention de Demain la Terre au Conseil d'Administration de Saveurs Commerce.

**Automne 2018** : intervention de Demain la Terre en Assemblée Générale de Saveurs Commerce afin de recueillir les intentions de participation de détaillants à des projets pilote de mise en avant des produits Demain la Terre.

**Hiver 2019** : établissement de la liste des grossistes avec lesquels travaillent les adhérents de Demain la Terre et des éléments de communication possibles à mettre en place en magasin.

**Automne 2019** : animations en magasin en lien avec les 15 ans de l'Association Demain la Terre avec un kit de communication spécifique.

**A partir de l'automne 2019** : présentation d'un producteur/un produit par mois en fonction de la saisonnalité dans le magazine CAPS de Saveurs Commerce.

**Début 2020** : groupe de travail pour projets pilotes de mise en avant des produits Demain la Terre (messages et outils de communication), tests en magasins.

**Printemps 2020** : déploiement des solutions retenues.



SAVEURS COMMERCE est la Fédération nationale des commerces alimentaires spécialisés de proximité. A travers son syndicat national UMAP et son syndicat régional le SIMAL, elle représente et défend 12000 primeurs dont 6000 sur marché.



Les spécialistes de l'alimentation de proximité



L'Association Demain la Terre, créée en 2004, rassemble aujourd'hui 14 entreprises agricoles fruits et légumes, 17 prochainement, réunies autour d'une même vision de l'agriculture et du développement durable, alliant environnement/biodiversité, économie et social. Demain la Terre a développé son propre cahier des charges, la Charte Demain la Terre®, qui vise à apporter aux consommateurs les preuves crédibles de l'engagement des producteurs, axée sur trois priorités : la santé, la qualité et le respect des Hommes et de l'environnement.

Suivez Demain la Terre       
[www.demainlaterre.org](http://www.demainlaterre.org)

Suivez Saveurs Commerce      
[www.saveurs-commerce.fr](http://www.saveurs-commerce.fr)